



## ANIMATION JEUNE RÉGIONALE

### « Challenge des Ecoles de Pagaies Lorraine » 2012

## INTRODUCTION

### Objectif

#### Les participants

Cette animation s'adresse aux jeunes pagayeurs ayant une licence à jour dans un club de Lorraine. Le niveau des participants va de la pagaie blanche à la pagaie jaune. Les pagaies vertes sont tolérées, mais ne compteront pas dans le classement. Il n'y a plus de notion de catégories, mais de niveaux de pagaies. Cette animation n'est plus individuelle, mais c'est une animation par Ecole de Pagaie.

#### Période de l'année - échéances

Le « Challenge des Ecoles de Pagaies Lorraine » se déroule sur la période de Mars à Juin. Il se compose de quatre regroupements, organisés autour des thèmes suivants : ballon, équipement, sécurité, environnement, pagaie simple, embarcations. Chaque regroupement (sur une journée) devra être l'occasion de mettre en place, une découverte du site de pratique le matin, et du challenge l'après-midi.

#### Conditions de participation aux épreuves

Posséder une licence pour l'année en cours avec le certificat médical. De plus, il faut un niveau de pagaie blanche à jaune et avoir moins de 17 ans. Les participants avec une carte open sont autorisés avec certificat médical. Ils ne seront pas comptabilisés.

## **1. GENERALITES**

Le Challenge Régional comporte une journée d'animation dans chacun des départements. Il doit être l'occasion de mutualiser les compétences et de permettre aux jeunes pagayeurs de développer leurs connaissances, de découvrir de nouvelles embarcations et de nouvelles pratiques. Le but est de les amener à un niveau de pratique pagaie verte.

Les ex-aequo au classement final du Challenge des Ecoles de Pagaies Lorraine seront départagés sur leur classement de la dernière épreuve.

**Les logos des partenaires devront figurer sur les invitations et les résultats.**

## **2. RECOMPENSES**

**2-1** Les récompenses seront à la charge des clubs organisateurs à chaque épreuve

**2-2** Le Comité Régional prendra à sa charge les récompenses pour le classement général

**2-3** Le Comité Régional soutiendra l'organisateur à hauteur de 100€

## **3. ORGANISATION DES ANIMATIONS**

### **3-1 Sécurité.**

Le règlement de chaque épreuve ne peut déroger au code du sport 2005 (ancien arrêté du 4 mai 1995) concernant les règles de sécurité.

### **3-2 Forme des épreuves.**

La mise en place d'une épreuve –déroulement – contenu - parcours, devra être soumis au préalable à l'approbation du CTR ou de son remplaçant.

### **3-3 Jugement.**

Les juges des animations de l'après-midi seront les cadres des clubs présents.

### **3-4 Gestion informatique.**

La gestion de la course sera à la charge de chaque organisateur. Le fichier informatique d'inscription et de classement sera fourni par la Commission Ecole de Pagaies Lorraine.

Un exemplaire des résultats devra parvenir dans les plus brefs délais au Président de la Commission Ecole de Pagaies Lorraine, ainsi qu'au gestionnaire du classement afin de gérer les points du Challenge. Les résultats de la course seront diffusés à chaque club le jour de la course et mis en ligne sur le site du Comité Régional le plus rapidement possible.

### **3-5 Les inscriptions.**

Les inscriptions sont à envoyer au club organisateur de la manche. Les confirmations auront lieu, soit le jour de l'épreuve, soit dans un délai spécifié par l'organisateur. Les logos des partenaires devront figurer sur les invitations et résultats. Le responsable du club devra arriver avec son listing d'inscrits ... la comptabilisation des points se fera à la confirmation des inscrits en présence du chef d'équipe.

### **3-6 Horaires**

- Confirmation à 9h30
- Randonnée découverte d'un site de pratique le matin
- 12h-13h00 : repas
- 13h00 : Animation proprement dite
- Remise des récompenses 16h30 Maximum

### **3-7 Animations**

L'animation de l'après-midi doit reposer sur la méthode d'enseignement Pagaies Couleurs. Elle doit s'adapter au site de pratique avant tout en s'appuyant sur ses points forts, qu'ils soient pour des raisons d'environnement, potentiel éducatif, ludique...

Les thèmes seront au choix pour les organisateurs entre:

- o Ballon
- o Equipage
- o Pagaie simple
- o Environnement
- o Sécurité
- o Embarcation

### **4. MATÉRIEL DE NAVIGATION**

Selon l'organisateur et l'animation

### **5. CONSTITUTION DES GROUPES**

Les groupes seront constitués par taille avant le début des épreuves.

### **6. SECRETARIAT**

A la charge de l'organisation.

### **7. AFFICHAGE**

Doivent être affichés avant la course : la liste des départs, l'organigramme et les horaires de course.

Sur cet organigramme doivent être mentionnés :

- o Le nom du R1
- o Le nom du juge arbitre
- o Le nom du responsable du secrétariat
- o La composition du jury de course intégrant un représentant de la commission «Ecole de Pagaies Lorraine ».

Les horaires suivants doivent être mentionnés :

- o Réunion des animateurs et chefs d'équipe
- o Constitution des groupes
- o Les heures de départ et horaires des groupes
- o Les heures des résultats définitifs

Après la course doivent être affichés les résultats.

### **8. ATTRIBUTION DES POINTS**

Il s'agit ici d'un classement des écoles de pagaies. Le classement des écoles de pagaies sont obtenues par additions des points attribués aux participants comme ceci :

- o 10 points pour les garçons
- o 20 points pour les filles
- o 5 points pour les animateurs diplômés fédéraux en cours de validité (AMFPC ou MFPC)
- o 10 points pour les animatrices diplômées fédéraux en cours de validité (AMFPC ou MFPC)
- o 2 points pour les stagiaires masculins en cours de formation fédérales (AMFPC ou MFPC) sur présentation du livret de formation.
- o 4 points pour les stagiaires féminines en cours de formation fédérales (AMFPC ou MFPC) sur présentation du livret de formation.

Le ratio animateur/participant doit correspondre à 1 animateur pour 5 participants.

Chaque manche compte pour le classement final. Il s'établit sur l'addition des quatre manches avec un bonus de 50 points pour les clubs ayant participé aux quatre manches.

### **9. JUGEMENT – ARBITRAGE - CHRONOMETRAGE**

1 animateur par club sera sollicité pour l'organisation.

Le chronométrage pourra être manuel. Deux animateurs par atelier seront sollicités l'après-midi. Ils seront issus de clubs différents.

Les résultats sont à envoyer le dimanche soir au Comité Régional, au Président de la Commission Ecole de Pagaies Lorraine et à la Presse.

**Approuvé en Comité Directeur le 24 novembre 2011**